

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6753>



Texte Action – CAA Dijon – jeudi 14 novembre 2024

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Date de mise en ligne : mardi 19 novembre 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'actualité politique de ces dernières semaines a été largement dominée par le débat parlementaire sur le Budget 2025 et le PLFSS. Il a montré les véritables positions « sociales » du RN, celles d'un parti qui défend une classe de possédants et non pas les intérêts des salarié-es et privé-es d'emploi : le SNES avec la FSU doit contribuer à faire connaître ses positionnements réels, en particulier les votes qu'il émet à l'Assemblée sur des sujets emblématiques de sa campagne des Législatives, pour dénoncer ses faux-semblants et propositions qui menacent en réalité de réduire encore les droits sociaux. La dénonciation de l'imposture sociale du RN appelle ainsi un travail syndical et intersyndical spécifique, et urgent, afin de mieux et davantage populariser et partager le décryptage du projet politique du RN sur les questions salariales et sociales. Le SNES-FSU est solidaire des collègues, notamment icaunais, qui dénoncent l'instrumentalisation des élèves et l'entrisme lors de la venue des députés RN dans les établissements scolaires. Le SNES-FSU rappelle que le programme du RN est contraire aux idées et aux enjeux scolaires et sociétaux que porte la FSU.

Le contexte budgétaire contraint par les rappels de l'UE en pleine campagne des Législatives, la mise en avant de déficits pourtant provoqués par le choix d'une politique de cadeaux fiscaux toujours pas remise en cause et la multiplication des allègements de cotisations sans contreparties pour les entreprises, qui pèsent lourdement sur une Sécurité sociale déjà mise à rude épreuve par la gestion de la crise du Covid, servent de prétexte à une nouvelle offensive massive contre les Services Publics, ses agent-es et valeurs. Cette offensive se concrétise dans notre modèle social à travers les mesures contenues au PLFSS ou à travers les attaques sur les droits à congés de maladie des fonctionnaires dans un premier temps. Les orientations envisagées ne font que marquer le retour d'une logique austéritaire dont le corollaire est toujours la mise à mal de la Fonction publique, et des Services publics en général.

Le service public d'Éducation subit tout particulièrement ces logiques : refus de restaurer l'attractivité des métiers ; refus de mesures générales de revalorisation inconditionnelle et indiciaire des salaires ; logiques de mise au pas pédagogiques et de déqualification professionnelle mises en œuvre par le Choc des Savoirs. Les attaques du statut du fonctionnaire et la banalisation de son dénigrement dans l'opinion publique doivent faire l'objet de contre-campagnes, en informant largement sur les fondements du statut et sa modernité, et en apportant aux collègues des outils pour se mobiliser contre les attaques dont il est l'objet.

Anne Genetet, totalement novice sur les sujets éducatifs, et bien éloignée des enjeux qu'ils emportent, protégée de G. Attal et désormais encadrée par un cabinet sur lequel l'ancien ministre a la main, confirme la poursuite des orientations éducatives qu'il a un temps portées en matière éducative, sur instructions de E. Macron, après un semblant d'inflexion sous le ministère Belloubet. Alors que la mise en place du Choc des Savoirs s'est faite dans la douleur dans beaucoup d'établissements, quand ceux-ci n'y ont tout simplement pas renoncé par la mise en place de groupes hétérogènes, la ministre persiste dans le déni, et a annoncé les grandes lignes de l'acte II du Choc des savoirs.

La dégradation des conditions de travail induite, le management, l'allongement des carrières, qui sont de la responsabilité de notre employeur sont autant de raisons objectives qui expliquent l'augmentation des congés maladie que la FSU a dénoncées lors du rapport social unique lors du CSA de juin 2024.

Le retour annoncé de l'austérité dont l'augmentation des jours de carence dans la Fonction publique et la suppression de 4000 postes à l'Éducation nationale ne sont que quelques symptômes d'une attaque en règle contre notre modèle social, accompagnée d'un discours offensant à l'égard des fonctionnaires (leur prétendu « absentéisme » selon G. Kasbarian, ou les déclarations mensongères de N. Sarkozy), discours qui prépare les esprits à la privatisation de certains services et à la destruction des statuts. L'introduction du Pacte enseignant était déjà une brèche ouverte vers la contractualisation de nos missions. Alors que nous avons mené une campagne offensive et réussie contre le Pacte l'an passé, en cette rentrée, l'inflation, l'absence de mesures de revalorisation salariale et

l'assèchement des HSE dans les établissements rendent notre bataille plus difficile. Nous devons continuer de mener une campagne forte contre le Pacte, fausse réponse à un légitime besoin de reconnaissance des missions effectuées par les collègues et véritable attaque contre nos statuts.

Si les HSE ne sont pas la réponse à l'absence de dotation suffisante pour l'application de nos revendications en termes d'effectifs et de conditions de travail, leur suppression brutale a créé chez les collègues de la colère, et provoqué une réelle désorganisation des plans de remplacements de courte durée dans les établissements, pourtant affichés comme une priorité du gouvernement.

Dès à présent, le SNES-FSU a engagé des campagnes de mobilisation sur les thématiques :

- des salaires et des pensions, des carrières et des fins de carrières ;
- des budgets, des effectifs et des conditions de travail, y compris sous l'angle de la dénaturation des métiers induite par le Choc des Savoirs ;
- de la Sécurité sociale et de notre modèle social, après les annonces inacceptables de G. Kasbarian.

Au-delà, il mandatera la FSU pour qu'elle porte dans l'interpro la revendication de 0 jour de carence pour toutes et tous. Le SNES-FSU rappelle son engagement de lutte contre les VSS (Violences sexuelles et sexistes) lors de la journée du 25 novembre (ou du 23 novembre pour certaines déclinaisons de manifestations) et appelle à l'action auprès des collectifs féministes. Le SNES-FSU œuvre et doit continuer d'œuvrer contre les VSS au travail, mais également contre toutes les formes de VSS au quotidien. Ces campagnes seront déployées dans ses communications, et reprises à l'occasion des tournées d'établissement de la période, et des HIS déposées en novembre et décembre.

À travers ces campagnes, le SNES se donne, avec la FSU, pour objectif la construction d'une mobilisation le 5 décembre, dans un cadre le plus large et le plus unitaire possible, pour permettre d'avancer sur les revendications développées dans ses axes de campagne, en recherchant la construction des arcs intersyndicaux les plus larges possibles : Éducation a minima, Fonction Publique si possible. L'objectif qu'il se fixe est de construire une mobilisation majoritaire de la profession sur plusieurs journées, dans le cadre d'un plan d'action annoncé rapidement, qui ne se limite pas à une seule journée de grève, et qui pourra déboucher sur une grève générale.

Pour cela, il appuie sa campagne de mobilisation sur le principe d'un ultimatum au gouvernement, communiqué le plus tôt possible, fixant les lignes rouges (la journée de carence étant l'élément de cristallisation et le levier pour décliner l'ensemble des revendications : emploi, salaires et pensions, statut, etc.), et menaçant d'un mouvement de grèves sur plusieurs jours au plus tard à la reprise de janvier (sur des mots d'ordre du type : "pas de reprise en janvier", "semaine noire dans les Services publics", etc.), dans un cadre intersyndical le plus large possible. Pour cela, il propose des mobilisations préparatoires - pas nécessairement de grève - décentralisées permettant d'interpeller l'opinion publique et les élu-es et de peser sur les débats parlementaires sur le Budget et le PLFSS, associant OS, associations et collectifs, etc...

Le « groupe des 9 » organisations de retraité-es appelle à se mobiliser pour obtenir une revalorisation des retraites et pensions au 1er janvier à hauteur de l'intégralité de l'inflation et l'ouverture de négociations pour le rattrapage des pertes subies. Le SNES-FSU appelle les retraité-es à signer la pétition sur ce sujet et à participer aux actions organisées le 3 décembre.

Texte action voté : POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1